



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-60374>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94, 95, 77, 78**

Annonce n° **24-60374**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-19267

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 14/05/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SPM - DSAF

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 12000103700023

Ville : Paris cedex 07

Code postal : 75334

Grouperment de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 91, 92, 93, 94, 95, 77, 78

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : PLAN DE COMPTAGE ET REGULATION DE LA DILA

Code CPV principal - Descripteur principal : 45311200

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution : Critères d'attribution : Le jugement des offres est effectué dans les conditions prévues à l'article R2152-7 2° du code de la commande publique. Les marchés sont attribués au(x) candidat(s)/soumissionnaire(s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres pondérés suivants, communs à l'ensemble des lots : 1) Valeur technique (60 points) La proposition technique par lot est composée des éléments suivants : Sous-critère 1 : Moyens de l'entreprise pour la réalisation des travaux (20 points) * Composition de l'équipe affectée au projet (Encadrement de l'équipe, équipe chantier) ; * Qualité de l'équipe affectée au chantier (expériences, qualifications, CV ..., permettant d'apprécier au mieux la qualité des équipes mises en place pour l'opération) ; * Moyens matériels et équipements utilisés ; * Méthodologie générale de l'entreprise des études au chantier. Sous-critère 2 : Organisation pour la réalisation des travaux (20 points) * Mode opératoire spécifique au projet (études, repérage, gestion des interfaces avec les autres corps d'état, etc.) ; * Mesures mises en place par l'entreprise (interne/sur site) permettant de contrôler l'avancement des ouvrages en phase chantier ; * Analyse du site (difficultés / mesures à mettre en place / subtilités, etc...) ; * Fiches techniques matériel. Sous-critère 3 : Maitrise et limitations des

nuisances vis-à-vis de l'environnement (20 points) * Dispositions prévues par l'entreprise pour limiter les nuisances du chantier en rapport avec le site occupé (sonores, visuelles, etc...); * Performances environnementales : mesures permettant la limitation des pollutions et gestion des déchets. 2) Coût des travaux sur la base de la DPGF (40 points)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du code de la commande publique, la procédure (tous les lots) est déclarée sans suite compte tenu de l'évolution du besoin et de la nécessité de redéfinir de nouvelles modalités pour cette opération de travaux. La procédure sera relancée en procédure adaptée. A date, le calendrier de relance de la procédure n'est pas fixé. Informations complémentaires, médiation et réexamen : Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement à l'amiable des litiges, 6 rue Louise Weiss, F - 75013 Paris Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F - 75004 Paris Cedex 04, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, télécopieur : +33 0144594646, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/05/2024